



N 49° 41' 15"
E 5° 46' 20"



282 946 habitants



4 443 km²



Belgique

Le Province de Luxembourg est la plus au Sud de la Belgique, frontalière avec le Luxembourg et la France. La Cellule de Développement Durable de la province, est responsable depuis 2008 de mener des projets fédérateurs pour répondre aux défis de préservation du cadre de vie, valorisation des productions locales, utilisation rationnelle des ressources naturelles et mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire. Elle a pour ambition de devenir un territoire à énergie positive d'ici 2050.

CONTACT

Stéphane Hartman
Place Léopold 1
B-6700 ARLON, Belgique
www.province.luxembourg.be
Tel. : +32 (0)63 212 711
s.hartman@province.luxembourg.be

La dynamique PEP's Lux

La dynamique PEP's Lux, Province à Energies Positives, anime le territoire depuis fin 2014. Elle s'ancre sur la mobilisation des citoyens et des communes du territoire pour la transition énergétique, structurant des projets d'efficacité énergétique et de production d'énergies renouvelables. La dynamique PEP's Lux s'articule autour de 4 piliers : la mobilisations des citoyens, l'exemplarité provinciale, le développement de grands projets et l'accompagnement des communes du territoire.



Un transition avec les citoyens

En 2015 est lancé le Parlement Citoyen Climat, mobilisant un groupe de citoyens tirés au sort pour réfléchir aux enjeux et politiques énergétiques de la Province. Les recommandations issues des échanges sont ensuite prises en compte dans la définition de la stratégie du territoire. Suite à cela, se tiennent les premières Rencontres Climatiques présentant plusieurs projets à l'initiative des acteurs du territoire et le lancement d'un Appel à projet "Citoyens en transition".

Les énergies renouvelables en Province de Luxembourg

Un mix énergétique constitué de photovoltaïque (61%), d'éolien (15%), de biomasse (22%) et de solaire thermique (2%) permettrait de couvrir les besoins énergétiques prévisionnels du territoire à l'horizon 2050. Le potentiel en énergie solaire (PV) et éolienne est suffisant pour couvrir les besoins en électricité de la Province (en 2013, 0,4% de la superficie de la Province équipée en panneaux photovoltaïques aurait suffit à répondre au besoin en électricité). Concernant la chaleur et le carburant, c'est sur la biomasse que compte le territoire, soit pour la production de biocarburants (biogaz, huiles végétales), soit pour le chauffage (bois-énergie, chaudières biomasse). La ressource existe, il reste à la valoriser durablement, ce qu'entend bien faire la Province de Luxembourg!

Consommer responsable

En 2016, la production locale d'énergies renouvelables couvrait 26% des besoins du territoire (électricité, chauffage et carburant). Pour couvrir 100% des besoins il faudra produire plus d'EnR, mais cela passera aussi, et surtout par une utilisation rationnelle de l'énergie et par la réduction inévitable des consommations. Tout le monde doit jouer son rôle, en devenant *consommacteur* !

> DEMAIN : LA PROVINCE DE LUXEMBOURG

La transition de la Province vers un territoire à énergie positive se fera avec la contribution de tous les acteurs du territoire. En conséquence le "Demain" de la Province continuera d'impliquer les citoyens, les collectivités et les entreprises du territoire pour conduire des projets ambitieux et innovants, et réduire les consommations.